



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

DU MARDI 22 JANVIER 2019

ORDRE DU JOUR

DELIBERATION DU BUREAU PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL

Délibération prise dans le cadre des cas limitativement énumérés délégués au Bureau

Décision n°1 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (M. HUBERT)

Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage - Guichainville - Lieu-dit Saint Laurent -
Convention EPN/ENEDIS